

JOUR OFF

Mot de la coordonnatrice

Déjà la saison estivale est débutée avec ses nombreux crépuscules. Pour nous (les officiels), voyons-y une période moins longue sur le site de compétition. Bien sûr, ce mode présente ses inconvénients mais restons positifs dans notre vision.

En plus des compétitions qui sont offertes à tous les ans, nous avons la chance de vivre les Jeux du Québec à Montréal ainsi que les Jeux de la Légion à Sainte-Thérèse. À cette compétition nationale ont été invités tous les officiels du Québec, leur permettant ainsi de vivre l'expérience d'une compétition de cette envergure et de travailler en harmonie avec des officiels de d'autres provinces.

Le comité met en place une nouvelle procédure de demande de promotion provinciale. Ainsi, toute demande reçue sera analysée sans tarder et une promotion accordée sans délai s'il y a lieu. Le mot de registraire, apparaissant dans un article plus loin, vous expliquera le processus à suivre.

Après analyse des années antérieures, le kit de reconnaissance tel qu'il avait été instauré est aboli. Un comité est chargé de trouver une formule qui réponde plus adéquatement aux besoins et sans nécessairement basée sur le nombre de crédits, étant bien conscient du fait qu'un officiel de la région de Montréal puisse accumuler rapidement un plus grand nombre de crédits que l'officiel provenant de l'est du Québec. Des propositions sont actuellement à l'étude visant des items de reconnaissance dans lesquels ne seraient pas impliqués la taille des officiels comme ce pouvait être le cas pour certains éléments de reconnaissance qui, quelques fois, donnaient lieu à du mécontentement plutôt que satisfaction.

Dans les kits de reconnaissance maintenant abolis, il y avait des chaises qui étaient distribuées. Ces mêmes chaises ne répondaient pas aux besoins des officiels de concours et, quant aux officiels de piste, rares sont ceux qui les utilisaient. La politique choisie fut donc de distribuer ces chaises pliantes aux différents sites de compétition. Elles seront donc sur les lieux sans devoir les apporter nous-mêmes.

A tous, je souhaite une belle saison d'athlétisme en plein air malgré les intempéries de Dame Nature. Souhaitons qu'il y ait de beaux moments d'échange et de solidarité entre nous.

Je demeure toujours disposée à écouter vos commentaires.

Cécile Lefebvre, coordonnatrice

LA FORMATION EST PARTIE INTEGRANTE DE VOTRE CHEMINEMENT D'OFFICIEL

Nous venons de commencer une nouvelle saison estivale 2016 il est donc de mise que vous fassiez le ménage dans votre dossier « cheminement d'officiel ». Je veux dire par-là qu'il vous appartient individuellement de voir où vous en êtes rendus dans votre progression.

Suis-je bien affilié, ai-je le nombre de crédits requis, suis-je prêt à pouvoir passer l'examen à livre ouvert (pour niveau 3) dans le secteur qui m'intéresse, suis-je prêt pour ma première ou seconde évaluation dans ma spécialité, mon expérience est-elle suffisante pour que je passe l'examen niveau 3 à livre fermé (par spécialité pour niveau 3) etc.

Voilà toutes les interrogations auxquelles vous devez répondre pour vous permettre de poursuivre votre propre cheminement d'un niveau à l'autre.

J'ai cependant un conseil à vous donner **NE BRULEZ PAS LES ÉTAPES**, n'allez pas trop vite, ne pensez pas « ce sera facile ». Le risque de se cogner le nez sur un mur est omniprésent. Que va-t-il s'en suivre ? la déception. Vous allez baisser les bras et abandonner. Il suffit de s'accorder plus de temps en pratique sur le terrain, de vous informer auprès d'officiels compétents (tels les formateurs reconnus par le CORO) quand des incertitudes vous tracassent. Bref, accumuler le maximum d'éléments pour mieux comprendre ce en quoi consiste votre rôle au sein d'une équipe d'officiels. Rebondir et devenir plus fort, plus conscient.

A cela je souhaite faire un retour sur les formations qui ont été données depuis le début de l'année. Comme vous le savez certainement nous avons mis sur pied, dès l'automne 2015, une nouvelle structure d'offre de formations diverses à partir d'un calendrier prédéterminé. On peut dire que cette façon de procéder a été positive. Nous avons répondu à 36 demandes réparties sur 6 sessions. Elles ont eu lieu principalement à Montréal où le bassin d'officiels affiliés est plus important. Cependant les formateurs requis se sont déplacés également à Sherbrooke.

Voici un petit résumé :

- Examen à livre ouvert : 3 personnes (2 en piste, 1 en pelouse)
- Examen à livre fermé : 5 personnes (3 en piste, 2 en pelouse)
- Formation : 6 personnes en niveau 1 - 7 personnes en niveau 2 - 15 personnes en niveau 3

Je peux déjà vous dire que **nous conserverons cette manière de faire pour l'automne prochain**. Mais vous recevrez seulement le **calendrier par saison** plutôt que pour l'année. Le **bulletin d'inscription obligatoire** avec toutes les informations requises (endroits, dates, disciplines etc.) vous sera envoyé une fois entériné par le CORO. Vous pourrez **toujours passer un examen écrit à livre fermé** (uniquement pour les niveaux 3).

Donc, maintenant le plus gros du travail c'est à vous qu'il revient. Je vous souhaite une agréable saison. N'hésitez pas à me contacter pour toute information pertinente au dossier « Formation ».

Nicole GUILPIN - <mailto:cinnicq47@yahoo.ca>

DOSSIER ÉVALUATION

Six évaluations provinciales se sont déroulées cet hiver, ainsi que quatre évaluations nationales. L'été sera productive car une dizaine d'évaluations provinciales auront lieu.

Le championnat de la Légion Ste-Thérèse sera une opportunité pour plusieurs de nos officiels niveaux 4 et 5. Bonne chance !

Vous êtes prêt à passer à un niveau supérieur, faites-moi signe!

etiennedalpevideotron.ca

Mémo du registraire

Lors de la dernière réunion du CORO, nous avons accepté deux demandes de promotion.

Florian Bobeuf	Piste	Niveau 2
----------------	-------	----------

Serge Turgeon	Arbitre de sauts	Niveau 3
---------------	------------------	----------

Veuillez aussi noter la procédure pour obtenir une promotion.

Dès que votre dossier sera prêt, vous devez soit me le remettre en personne lors d'une compétition ou bien me le faire parvenir en l'envoyant à la fédération d'athlétisme à l'attention du Registraire du CORO.

Ce dossier devra comprendre :

- Une feuille complétée de demande de votre promotion ;

(Cette feuille varie en fonction du niveau que vous demandé mais je peux vous en faire parvenir une copie sur demande)

- Un (niveau 2) ou deux (niveau 3 et plus) formulaires d'évaluation ;
- Le ou les cartons de crédits signés par les arbitres ou les gérants.

Tous les documents remis doivent être les originaux.

Lorsque le dossier sera remis, le registraire vérifiera que tout soit conforme et avec le(la) responsable de la formation que votre examen soit réussi.

Serge Turgeon

Registraire - CORO

DOSSIER RECONNAISSANCE

Ce début d'année a amené un changement, changement en ce qui concerne le système de reconnaissance en fonction depuis plusieurs années. En effet, le système de reconnaissance sous forme de distribution des pièces d'équipement a été aboli. Cette décision a été prise en prenant en considération la désuétude de l'inventaire de ces pièces. Comme vous avez pu le constater lors de la dernière assemblée générale et des compétitions subséquentes, l'inventaire des polos a été redistribué en raison d'un polo par membre. Malheureusement, ce ne sont pas tous les membres qui ont eu l'occasion de recevoir un polo car le nombre de grandeurs disponibles était très limité. De plus, dernièrement les organisateurs dans les principaux centres de compétition tel qu'à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Ste-Thérèse ainsi que le Centre Sportif Claude-Robillard, ont reçu les chaises d'officiel. Nous n'aurons plus à nous inquiéter pour ces pièces d'équipements.

Afin de pallier cette situation, le CORO a mandaté un de ses directeurs afin de revoir le système de reconnaissance ainsi que la rétention des officiels. Un rapport a été préparé par Daniel Rouleau avec la participation de Judith Lefebvre de la FQA portant sur un processus de reconnaissance et de rétention des officiels. Le rapport propose un système de reconnaissance en trois volets : l'appartenance, l'engagement et le développement.

Voici sommairement ce que l'on retrouve dans chacun des volets :

L'appartenance est en lien avec la fierté d'appartenir à la FQA par le port d'équipements représentant cette organisation. Au niveau des uniformes, il y aurait un système de renouvellement basé sur le nombre de crédits obtenu. Comme par exemple, 75 crédits pour un polo et autant pour une casquette. En ce qui concerne les équipements, ceux-ci seront octroyés en raison du niveau obtenu et de la fonction. Il y aura aussi la possibilité d'acheter les uniformes et les équipements par les membres en respectant leur niveau et fonction.

Pour ce qui est de l'engagement, il sera basé sur le nombre d'années de service à la FQA ainsi que le nombre de crédits seront pris en considération. On y retrouverait, tout comme en compétition, le niveau OR, ARGENT et BRONZE pour lequel une certaine reconnaissance serait octroyée.

Le développement sera en lien avec la volonté de l'organisation de maintenir du personnel professionnel et performant. On y retrouvera la formation comme nous la connaissons actuellement. De plus il y aurait aussi une formation continue qui se tiendrait deux fois par année, soit entre la fin d'une saison et le début de l'autre. Finalement, un système de mentorat serait préconisé afin d'identifier et de développer la relève.

Le rapport a été approuvé et soumis à la FQA afin de mettre en place un système de reconnaissance global.

Bonne saison estivale à tous et au plaisir de se voir en piste !

Daniel Rouleau

Mémo du registraire

Lors de la dernière réunion du CORO, nous avons accepté deux demandes de promotion.

Florian Bobeuf	Piste	Niveau 2
Serge Turgeon	Arbitre de sauts	Niveau 3

Veillez aussi noter la procédure pour obtenir une promotion.

Dès que votre dossier sera prêt, vous devez soit me le remettre en personne lors d'une compétition ou bien me le faire parvenir en l'envoyant à la fédération d'athlétisme à l'attention du Registraire du CORO.

Ce dossier devra comprendre :

- Une feuille complétée de demande de votre promotion ;

(Cette feuille varie en fonction du niveau que vous demandé mais je peux vous en faire parvenir une copie sur demande)

- Un (niveau 2) ou deux (niveau 3 et plus) formulaires d'évaluation ;
- Le ou les cartons de crédits signés par les arbitres ou les gérants.

Tous les documents remis doivent être les originaux.

Lorsque le dossier sera remis, le registraire vérifiera que tout soit conforme et avec le(la) responsable de la formation que votre examen soit réussi.

Serge Turgeon

Registraire - CORO



Portrait d'une officielle

Active depuis 1987 dans le monde de l'athlétisme, **Chantal Gauthier** originaire de la Sarre en Abitibi, s'est impliquée tout d'abord comme assistante-entraîneure afin d'épauler son compagnon de vie Gilles Rochette entraîneur du club d'athlétisme de La Sarre.

Dans le cadre de la présentation des jeux du Québec à Val d'or, Chantal agissant comme accompagnatrice et entraîneure pour la délégation de l'Abitibi-Témiscamingue, se voit offrir la possibilité de suivre un cours de formation de niveau 1 afin d'aider sa région et faire partie de la famille des officiels du Québec.

C'est en 1988 que Chantal participe en tant que commissaire de piste à son premier championnat national lors de la présentation des jeux de la légion dans la ville de Québec.

Jouant son rôle de maman, Chantal a quitté temporairement ses fonctions d'officielle en 1993 afin de se consacrer à temps plein à sa famille. C'est en 1998 qu'elle fait un retour au calendrier de compétition dans le but de s'impliquer et parfaire ses connaissances. Elle a gradué au cours des dernières années en obtenant son niveau 4 (commissaire de piste) ainsi que son niveau 3 (juge de marche). Elle anticipe obtenir son niveau 5 suite à la présentation des jeux de la légion à Ste-Thérèse en août prochain.

Cumulant au-delà de 20 ans de carrière en tant qu'officielle, Chantal a eu l'opportunité de participer à de nombreux championnats provinciaux civils, scolaires, nationaux et également à deux championnats internationaux soient les jeux de la Nacac en 2004 à Sherbrooke ainsi que les mondiaux junior à Moncton en 2010.

Récemment elle a accepté la fonction de formatrice et d'évaluatrice de niveau 2 à la piste.

Sa jovialité, son dévouement, son esprit d'équipe et son sens de la pédagogie font d'elle une personne avec laquelle il est très agréable de côtoyer et de discuter.

Merci Chantal pour ta présence et ton professionnalisme.

SOLUTION DU PETIT TEST SUR L'APPLICATION DU REGLEMENT 180.6

(Parution Jour Off de mars 2016)

<u>Sauteurs</u>	<u>Position après 3 sauts</u>	<u>Ordre des sauteurs</u>
A	5	3
B	6	2
C	3 ex	4
D	1	7
E	3 ex	5
F	2	6
G	7	1

Explications :

A) Position après 3 sauts :

- 1- D et F départagés pour 1ère place sur 2ième meilleure performance
- 2- C et E non départageables puisqu'une seule performance enregistrée. Seront donc 3ième ex.
- 3- A, B et G pré-classement normal (meilleure performance de chacun)

B) Ordre des sauteurs pour les 3 sauts supplémentaires (application règlement 180.6a et b)

Dans le cas présent les positions 1, 2, 3, 6 et 7 correspondent à l'article 180.a

Quant aux positions 4 et 5 on applique le règlement 180.b pour les athlètes C et E. On conserve l'ordre établi par le tirage au sort sur la feuille de terrain.

Bravo pour les « sans faute » et pour les autres retenez bien cet article, mais dans tous les cas, n'oubliez pas de le mettre en application!

Nouvelles

- Agée de 100 ans, la maman de Roger Poirier est décédée le mercredi 23 juin. Nous lui offrons nos plus sincères sympathies.



- John Monroe a connu des troubles cardiaques. Fais attention à toi John et nous avons hâte à ton retour parmi nous.

